

MAPA : ACQUISITION D'UN BLOC SANITAIRE

Objet : Acquisition d'un bloc sanitaire

Idao : 105535

Date de saisie : 24/07/2026

Date de publication : 24/07/2026

Type de procédure : Niveau I

Secteur : Fournitures

Lieu : Jablines

Département : 77

Date limite de remise des candidatures : 15/08/2026 23:00

Date limite de remise de l'offre : 15/08/2026 23:00

Autres publications :

Contact : direction@jablines-annet.iledeloisirs.fr ; m.wielgocki@jablines-annet.fr

Nom et adresse : SMEAG Ile de loisirs Jablines-Annet 77 450 Jablines

Site internet :

Date d'exécution : 25/07/2026

Objet : Acquisition d'un bloc sanitaire

Renseignements complémentaires :

L'île de loisirs Jablines-Annet situé à 40km à l'Est de Paris, à 9km d'Eurodisney land Paris, est équipé de deux campings dont l'un est destiné à l'accueil des groupes scolaires, associatif, structures jeunesse et centre de loisirs. La fréquentation du camping subi un essor considérable qu'il convient d'accompagner par des infrastructures douches et sanitaires supplémentaires.

Le marché correspond à l'acquisition de 2 blocs de 6 douches individuelles destinés à l'accueil des enfants et de leurs accompagnateurs. L'ensemble sera positionné sur une dalle béton aménagée pour accueillir les réseaux d'évacuation.

Il est demandé de proposer une option avec cet aménagement. Les deux blocs devront répondre aux attentes pour l'usage extérieur de type camping. Une vigilance particulière sera portée au système de production d'eau chaude.

L'usage des douches est saisonnier et de forte intensité lors des heures de pointes. Le module doit intégrer un local technique pour desservir l'arrière des douches. Le bardage en bois de type Douglas pourrait être apprécié mais n'est pas obligatoire. La commande doit intégrer la livraison sur site. Le raccordement au réseau sera pris en charge par nos soins. L'offre doit être accompagnée d'un plan détaillé et métré.

L'île de loisirs de Jablines-Annet, située à environ 40 km à l'est de Paris, dispose de deux campings. L'un d'eux accueille principalement des groupes scolaires et associatifs, des structures de jeunesse et des accueils collectifs de mineurs.

L'augmentation importante de la fréquentation du camping nécessite la création de capacités supplémentaires en matière de douches.

Objet du marché : Le marché porte sur la fourniture, la livraison, le déchargement et la mise en place sur site de 2 modules sanitaires destinés à un usage extérieur saisonnier

de type camping. Chaque module comprendra au minimum : - 6 cabines de douche individuelles ; - les équipements de robinetterie et de distribution nécessaires ; - un local technique permettant l'accès à l'arrière des installations, leur entretien et leur maintenance ; - un système de production et de distribution d'eau chaude adapté à un usage collectif intensif et saisonnier ; - un local pouvant accueillir les bouteilles de gaz jouxtant le module ; Les modules seront destinés principalement à des enfants et à leurs accompagnateurs.

Exigences fonctionnelles : Les installations devront être adaptées : - à une utilisation collective intensive pendant les périodes de forte fréquentation ; - à l'utilisation simultanée de l'ensemble des douches ; - à une implantation permanente en extérieur ; - aux conditions climatiques du site ; - à un nettoyage fréquent ; - à une période d'inutilisation hivernale. Le titulaire du marché précisera notamment : - le débit disponible lorsque les six douches fonctionnent simultanément ; - le temps de remise en température si le système de production s'y prête ; - le volume et la technologie de production d'eau chaude proposés ; - la puissance électrique ou toute autre énergie nécessaire ; - les dispositifs de régulation de température et de protection contre les brûlures ; - les modalités de vidange, d'hivernage et de remise en service ; - les besoins en ventilation et en alimentation électrique ; - les opérations de maintenance recommandées.

Construction et équipements : Les matériaux devront être résistants à l'humidité, à la corrosion, aux intempéries et à un usage collectif intensif. Les sols devront être étanches, faciles à nettoyer et antidérapants. Les parois intérieures devront être lavables et adaptées à l'usage sanitaire. Un bardage extérieur en bois Douglas, ou une solution présentant des caractéristiques esthétiques, environnementales et de durabilité équivalente, pourra être proposé. Ce bardage n'est pas une exigence obligatoire. Les équipements devront respecter l'ensemble des normes et réglementations applicables, notamment en matière de sécurité électrique, d'hygiène, d'accessibilité et de prévention des risques de brûlure. Le candidat identifiera clairement les éventuels équipements nécessaires à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Implantation et raccordements : Les modules seront installés sur une dalle en béton permettant le passage et le raccordement des réseaux. Les raccordements définitifs aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité seront réalisés par l'acheteur, à partir des points de connexion prévus par le titulaire. Le titulaire devra communiquer : - la position exacte de chaque attente ; - les diamètres et caractéristiques des raccordements ; - les débits, pressions et puissances nécessaires ; - les tolérances d'implantation ; - les plans de réservation nécessaires à la réalisation de la dalle.

Prestation supplémentaire éventuelle : réalisation de la dalle : Le candidat chiffrera séparément la réalisation d'une dalle en béton adaptée aux deux modules, comprenant les réservations et aménagements nécessaires au passage des réseaux. Le candidat chiffrera également les différentes options de production d'eau chaude. Ces options pourront être retenues ou non lors de l'attribution du marché.

Livraison et installation : Le prix de l'offre comprendra : - le transport jusqu'au site de Jablines-Annet ; - le déchargement et, le cas échéant, le grutage ; - la mise en place et la fixation des modules ; - les réglages et essais de fonctionnement ; - la remise des documents techniques et d'entretien. Une visite du site pourra être organisée afin que les candidats puissent apprécier les accès, les contraintes de livraison et les conditions d'implantation. Des photos pourront également être transmises.

Documents à remettre avec l'offre : L'offre devra obligatoirement comprendre : - un document technique décrivant la solution proposée ; - un plan coté et détaillé de chaque module ; - un plan d'implantation et de raccordement ; - un métré détaillé ; - les fiches techniques des matériaux et équipements ; - la note de dimensionnement de la production d'eau chaude ; - le bilan des besoins en eau et en énergie ; - le calendrier prévisionnel de fabrication et de livraison ; - la durée et les conditions des garanties ; - le prix de la solution de base ; - le prix séparé de la prestation supplémentaire éventuelle relative à la dalle.

Réception et garanties : La réception interviendra après la mise en place des modules, la remise de l'ensemble des documents et la réalisation d'essais concluants. Le titulaire indiquera la durée de garantie des modules, de la robinetterie et du système de production d'eau chaude, ainsi que les délais d'intervention proposés en cas de panne.